

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
15 septembre 2022**

PUBLIE LE : 28 SEP. 2022

Délibération n°220915-2 : Compte-rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le huit septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

PRESENTS

ACHERES	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
ANDRESY	Romain HUDE, DELEGUE TITULAIRE Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
CHAVENAY	Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Jacques DOLCI, DELEGUE TITULAIRE Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Olivier COSTES, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Dominique DEMAÏ, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Isabelle LE BOUDEC, DELEGUE SUPPLEANT Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE

**ORGEVAL
POISSY**

Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

**VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL**

Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**ACHERES
AIGREMONT**

Fatiha EL YAGOUBI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE
Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT

ANDRESY

Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE
Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Nadine BARTOLACCI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CARRIERES-SOUS-POISSY

Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe CORBIER, DELEGUE SUPPLEANT

CARRIERES-SUR-SEINE

Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY

Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Sam AZIMI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHATOU

Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT

CRESPIERES

Adriano BALLARIN, DELEGUE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Françoise DARRAS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**DAVRON
ECQUEVILLY
EPONE**

Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**HOUILLES
L'ETANG-LA-VILLE**

Alexia PENNALEN, DELEGUEE TITULAIRE
Gilles THUILLIER, DELEGUE SUPPLEANT
Benoit PARIS, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE

LE PECQ

Olivier GONZALEZ, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Grégory BUYS, DELEGUE SUPPLEANT
Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

**LE PORT-MARLY
LE VESINET
LES ALLUETS-LE-ROI**

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE
Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

LOUVECIENNES

Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL SUR MAULDRE

Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE
Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY

Loic ETIENNE, DELEGUE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI
MAULE**

Marie-Catherine FRAMBOISIER, DELEGUEE TITULAIRE
Cyril JARNET, DELEGUE SUPPLEANT
Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE

MEDAN

Aude GUERITEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE

MONTESSON

Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE
Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE
Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE

**ORGEVAL
POISSY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Claude GRAPPE, DELEGUE SUPPLEANT
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
TRIEL-SUR-SEINE	Pascal GILLES, DELEGUE TITULAIRE Fabien TANTI, DELEGUE SUPPLEANT
VERNEUIL-SUR-SEINE	Ania REDJAL, DELEGUE TITULAIRE Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT
VERNOUILLET	Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT Sandrine LOEMBE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VILLENNES-SUR-SEINE	Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Michel CHARLES, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, EPONE, HOUILLES, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, MAULE, MONTESSON, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
<u>Délégués présents</u>	:	43
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	43

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le comité syndical dans sa délibération n° 090622-4 en date du 9 juin 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision 2022-18

OBJET : Marché SIV22J – Achat de cages à chats pour la fourrière intercommunale - Signature

Il s'est avéré nécessaire d'acquérir 7 cages à chats pour les besoins de la fourrière intercommunale. Sa proposition étant économiquement avantageuse, il a été décidé d'acheter ces cages à la société CTAI Chaudronnerie Tôlerie Agricole et Industrielle sise ZA de Bacoue - 2B route de Bordeaux 47700 Casteljaloux.

Montant d'achat : 11 425 euros HT, soit 13 710 euros TTC.

Décision 2022-19

OBJET : Marché SIV22E – Services vétérinaires d'urgence pour la fourrière animale

Il a été décidé de confier la prestation de services vétérinaires d'urgence pour la fourrière animale à la société société SELARL DRS Sabine et Jean-Hugues BOZON (Clinique Hopia) sise 14, boulevard des Chênes 78280 Guyancourt, et de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes.

Montant minimum annuel : 0 euro HT et montant maximum annuel : 20 000 euros HT.

Durée du marché courant de la notification au 14 février 2023, puis pour trois périodes de reconductions tacites d'une durée d'un an chacune.

Décision 2022-20

OBJET : Marché SIV22K – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études complémentaires dans le cadre de l'instruction du nouveau permis de construire de la fourrière

La procédure de demande de permis de construire pour la fourrière intercommunale a nécessité de procéder à une nouvelle demande et non à une simple modification, ce qui implique la réalisation d'études complémentaires non prévues dans le cadre des prestations d'assistances à maîtrise d'ouvrage conclues dans le cadre du projet initial de déménagement.

Dans ce cadre, il a été décidé de confier la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces études complémentaires à la société Ingetec, sise 67 rue Damesme 75013 Paris et de signer le marché afférent.

Montant du marché : 1 300 euros HT, soit 1 560 euros TTC.

Délai d'exécution : 3 semaines.

Décision 2022-21

OBJET : Accompagnement juridique dans la procédure d'agrément préfectoral de la fourrière – Convention d'honoraires

Considérant la complexité et la spécificité de l'actuelle procédure de demande d'agrément préfectoral de la fourrière mise en œuvre par le Syndicat, il s'est avéré nécessaire de disposer d'un accompagnement juridique et d'expertise nécessaire à l'obtention finale d'un agrément préfectoral complet.

Dans ce cadre, il a été décidé de confier cette prestation au Cabinet SELARL Riquier Lemoine Associés sis 4 rue de la République 78100 Saint-Germain-en-Laye SIRET et de signer la convention d'honoraires afférente.

Montant du tarif horaire : 200 euros HT, hors frais annexes.

Décision 2022-22

OBJET : Marché SIV22P – Prestations de corvoyeur pour reprise et finalisation des travaux de construction de l'Eco-Fourrière - signature

Il s'est avéré nécessaire de confier la finalisation des travaux de construction de l'Eco-Fourrière à un corvoyeur, société spécialisée pour reprise et finalisation de travaux entamés consécutivement aux options, réserves et garanties de chantier ;

Sa proposition étant économiquement avantageuse, et l'avis favorable du maître d'œuvre Atelier Choiseul, il a donc été décidé de confier la prestation de reprise et finalisation des travaux de construction de l'Eco-Fourrière à la société Eco-Rénovation, sise 73-75 rue de la plaine 75020.

Montant de la prestation : 15 905 euros HT, soit 19 086 euros TTC.

Décision 2022-23

OBJET : Marché SIV22L – Contrat d'entretien et de maintenance du chariot élévateur de la fourrière intercommunale. - Signature

Afin d'assurer l'entretien et la maintenance annuelle du chariot élévateur de la fourrière intercommunale, il a été décidé de cette prestation à la société Jungheinrich France sise 4 rue des Frères Caudron – 78140 Vélizy-Villacoublay.

Montant total de la prestation : 1 437 € HT, soit 1 724,40 € TTC comprenant deux passages de maintenance annuelle et deux passages en option d'entretien particulier.

Durée de la prestation : un an à compter de la signature du contrat, reconductible tacitement pour une même durée d'un an.

Décision 2022-24

OBJET : Marché SIV22Q – Acquisition et livraison d'une cuisine pour l'Eco-Fourrière - Signature

Il a été décidé de confier la prestation d'acquisition et livraison d'une cuisine pour l'Eco-Fourrière à la société Meubles Ikea France SAS, sise 425 rue Henri Barbusse BP 129 78375 Plaisir cedex et de signer les conditions générales de vente afférentes.

Montant : 4 267,90 euros HT, soit 5 094,68 euros TTC.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **28 SEP. 2022**

Transmis en préfecture et affiché le **28 SEP. 2022**

Pour extrait conforme

Virginie ALBAR
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

